



BULLETIN DE L'INSTITUT FRANÇAIS D'ARCHÉOLOGIE ORIENTALE

en ligne en ligne en ligne en ligne en ligne en ligne en ligne en ligne en ligne en ligne en ligne

BIFAO 107 (2007), p. 89-96

Hélène Cuvigny

Les noms du chou dans les ostraca grecs du désert Oriental d'Égypte. [krabm, krabion, kaulion]

Conditions d'utilisation

L'utilisation du contenu de ce site est limitée à un usage personnel et non commercial. Toute autre utilisation du site et de son contenu est soumise à une autorisation préalable de l'éditeur (contact AT ifao.egnet.net). Le copyright est conservé par l'éditeur (Ifao).

Conditions of Use

You may use content in this website only for your personal, noncommercial use. Any further use of this website and its content is forbidden, unless you have obtained prior permission from the publisher (contact AT ifao.egnet.net). The copyright is retained by the publisher (Ifao).

Dernières publications

9782724711455	<i>Les émotions dans l'Égypte Ancienne</i>	Rania Y. Merzeban (éd.), Marie-Lys Arnette (éd.), Dimitri Laboury, Cédric Larcher
9782724711639	<i>AnIsl 60</i>	
9782724711448	<i>Athribis XI</i>	Marcus Müller (éd.)
9782724711615	<i>Le temple de Dendara X. Les chapelles osiriennes</i>	Sylvie Cauville, Oussama Bassiouni, Matjaž Kaž'i'nik, Bernard Lenthéric
9782724711707	????? ?????????? ??????? ???? ?? ????????	Omar Jamal Mohamed Ali, Ali al-Sayyid Abdelatif
9782724711462	<i>La tombe et le Sab?l oubliés</i>	Georges Castel, Maha Meebed-Castel, Hamza Abdelaziz Badr
9782724710588	<i>Les inscriptions rupestres du Ouadi Hammamat I</i>	Vincent Morel
9782724711523	<i>Bulletin de liaison de la céramique égyptienne 34</i>	Sylvie Marchand (éd.)

Les noms du chou dans les ostraca grecs du désert Oriental d'Égypte κράμβη, κραιμβίον, καυλίον

HÉLÈNE CUVIGNY

LES OSTRACA trouvés dans les fortins romains du désert Oriental abondent en noms d'herbes aromatiques et de plantes potagères* : on cultivait en effet des jardins à proximité de certains puits, ce qui permettait de ravitailler en vitamines les postes voisins moins favorisés. Même s'ils disposaient d'un puits, tous les *praesidia* n'avaient pas de potagers : il semble que seuls les sites où l'eau était la plus abondante ont été autorisés à pratiquer le maraîchage. Dans le nord du désert de Bérénice, il s'agit de Persou (bi'r Umm Fawâkhîr), Phoinikôn (al-Laqîta) et Kompasi (Bi'r Dagħbagħ). Un très grand nombre de lettres sur ostraca n'ont d'autre objet que de notifier l'expédition de quelques légumes ou d'en accuser réception. Le commerce des légumes était une activité économique privée, totalement étrangère à l'organisation du ravitaillement militaire. Comme l'eau provenait de puits dont l'entretien était assuré par l'armée et par la préfecture de Bérénice, il est probable que les maraîchers avaient dû obtenir une licence pour pratiquer leur activité¹, mais il n'y en a pas trace dans les textes.

Ces ostraca ont augmenté de façon significative le nombre des attestations de choux dans le corpus papyrologique et permettent de faire quelques observations sur les phytonymes employés, qui sont au nombre de deux : ἡ κράμβη et τὸ καυλίον ; on relève, moins souvent, la variante κραιμβίον.

* Je remercie les collègues et les amis, savants et jardiniers, sur qui j'ai testé le manuscrit de cet article et dont les remarques m'ont permis d'approfondir ma réflexion : Nicole Blanc, Dominique Cardon, Jean-Louis Perpillou et surtout Suzanne Amigues, qui m'a évité quelques maladresses.

Abbreviations des corpus encore inédits : *O. Did.* = ostraca de Didymoi ; *O. Ka. La.* = de Kainè Latomia, auj. Umm Balad ; *O. Max.* = de Maximianon ; *O. QAB* = de Qusûr al-Banât.

1 On sait par exemple que les proxénètes qui louaient des filles aux garnisons payaient une taxe affermée, la *quintana* (H. CUVIGNY, dans *La route de Myos Hormos*, 2^e éd., 2006, p. 689-693).

J'ai d'abord été tentée de croire que ces deux termes désignaient deux sortes de choux. Le LSJ offrait même une solution, puisque, *s.v.* *καυλός* II, il donne la définition « vegetable of the cabbage kind, cole, kail, cauliflower », assortie de références à trois auteurs comiques attiques du IV^e s. av. J.-C. L'un de ces passages (Alexis 132.5) est cité par Athénée 4.170a, et le traducteur de l'édition Loeb rend le mot par « kale » et ajoute en note « or cauliflower² ».

Le *DELG* indique *s.v.* *καυλός* « tige... d'où nom de certains légumes comme le chou (com.) », faisant sans doute ainsi référence aux mêmes Comiques attiques. En revanche, le *Thes.Gr.Ling.* ne donne pas le sens de chou sous ce mot ou ses diminutifs.

Il serait d'ailleurs surprenant que *καυλός* signifie « chou » chez des auteurs attiques, alors que le mot attique pour ce légume est *ράφανος*³, et que, d'autre part, *καυλός* n'apparaisse dans la littérature grecque avec ce sens que chez les Comiques. Si l'on se reporte à leur texte, on s'aperçoit d'ailleurs que ces *καυλοί* risquent de n'être pas des choux. Dans les trois fragments en effet, *καυλός* précède immédiatement le phytonyme *σίλφιον*, l'ombellifère bien connue utilisée en médecine et en cuisine. De plus, le passage du *Lebès* d'Alexis n'est pas une liste de légumes, mais d'épices et de plantes condimentaires, dix-neuf en tout⁴. Seul le dernier de la liste, le *πράσον* pourrait faire figure de légume, mais on sait que les anciens utilisaient le vert de poireau ciselé, comme nous le faisons aujourd'hui de la ciboulette⁵. Du reste, Athénée qui cite ce passage l'introduit comme un *ἡδυεμάτων κατάλογον*, une liste d'assaisonnements⁶.

Le constant rapprochement de *καυλός* et de *σίλφιον* dans les trois passages n'est pas fortuit ; il n'y a pas à chercher bien loin : le *Thes.Gr.Ling.* signale que chez Hippocrate, *καυλός per excellentiam dicitur Caulis silphii*, en citant ce passage à l'appui : *ἢ σίλφιον ἢ ὀπὸς ἢ καυλός* 7. Chez les trois auteurs comiques évoqués, *καυλός* désigne très précisément la tige de silphium, par opposition au silphium utilisé sous une autre forme. C'est bien d'ailleurs l'interprétation retenue par Kock (Euboulos 7.3, *Comicorum Atticorum Fragmenta* II, p. 166 : *καυλοί sunt laserpitii caules edules*) et encore récemment par S. Amigues (commentaire à Thphr., *HP* 6.3, CUF, tome III, p. 144, n. 8). De même, les *καυλοπῶλαι* de Pollux 7.197 (citant Critias) ne sont pas des « greengrocers » (LSJ), des « marchands de légumes » (*DELG*) : ils sont nommés

² Mais le chou-fleur est apparu au XII^e s. (J. ANDRÉ, *comm. ad Plin. Nat.* 19.136, CUF).

³ Ce que Pline l'Ancien ignorait : croyant que *ράφανος* chez Théophraste signifie radis (*ράφανός*), il écrit que « le chou n'est pas en honneur chez les Grecs » (J. ANDRÉ, *comm. ad Plin. Nat.* 19.136, CUF).

⁴ R. KASSEL, C. AUSTIN (éd.), *Poetae Comici Graeci*, II, p. 96 (fr. 132). T. KOCK, *Comicorum Atticorum Fragmenta* II, p. 343 (fr. 127).

⁵ S. Amigues me signale *per litt.* que le poireau des Anciens était plus proche du « poireau des vignes » (*Allium*

ampeloprasum, plante à bulbe qu'ils connaissaient aussi) que du poireau actuel à fût blanc et sans bulbe. On pourrait aussi, pour prendre un terme de comparaison plus familier, le rapprocher de la cive ou ciboule (*Allium fistulosum*). Les Anciens avaient deux façons de conduire la culture du poireau, comme cela ressort clairement de Pline, *Nat.* 19.108 et de Columelle, 11.3.30 : ils le cultivaient soit pour son bulbe (qu'ils appelaient sa « tête »), dont ils favorisaient alors le développement, soit pour ses feuilles aromatiques, qu'on coupait et qui se renouvelaient. À ces deux types de culture correspondent en latin

respectivement les appellations *porrum capitatum* (gr. *κεφαλωτόν sc. πράσον*), et *porrum sectile vel sectivum*.

⁶ Ath. 4.170a.

⁷ *Acut.* 37 : les trois mots sont sur le même plan et désignent les trois formes sous lesquelles la plante était commercialisée et consommée : « racine, suc ou tige ». *Σίλφιον* est en effet susceptible d'être l'appellation botanique de cette ombellifère, mais peut aussi en désigner la racine commercialisée sous forme de produit sec, par opposition à la tige et à la gomme-résine obtenue par incision de la racine vivante.

juste derrière les *κίλφιοπῶλαι*. Chez Aristophane, *καυλός* ne se rencontre qu'à deux reprises, et ce dans *Les Cavaliers*. Aux vers 894-895, il s'agit expressément de tiges de silphium⁸, mais qu'en est-il aux vers 824-825? Cléon s'empiffre de *kauloi*, mais le poète substitue au phytonyme attendu τῶν εὐθυνῶν, « les tiges des redditions de comptes » : καὶ τοὺς καυλοὺς | τῶν εὐθυνῶν ἐκκαυλίζων | καταβροχθίζει. C'est une allusion aux occasions de racket que donnaient aux sycophantes les redditions de comptes des magistrats. Van Daele (CUF) traduit : « Il en profite pour traiter les comptables comme des choux dont il enlève les cœurs et les ingurgite⁹. » Plus prudents, les traducteurs anglais comprennent : « He breaks the choicest stalks off the audits of outgoing officials and gulps them down » (Goold, éd. Loeb) ; « the choicest parts of the scrutinies » (Sommerstein, Warminster, 1981, avec la note : « choicest parts: lit. 'stalks', as of a vegetable whose leaves are of little use as food »; il ne se prononce pas sur l'identité du légume). À quel végétal s'est substitué τῶν εὐθυνῶν? S'il s'agit d'un légume, ce n'est pas nécessairement du chou (voir *infra* le passage de la *Vita Aesopi*). Mais le texte n'interdit pas de penser que *καυλοί* puisse se rapporter ici encore au silphium. Ces précieuses tiges que l'on râpe parcimonieusement pour assaisonner un plat, Cléon profite des *euthynai* pour en faire une moisson et s'en goinfrer.

Il apparaît donc que, dans la littérature, *καυλός* à *lui seul* ne signifie *jamais* chou¹⁰ : s'il a rapport avec le chou, c'est pour en désigner les tiges, mais le contexte contient toujours alors l'appellation botanique κράμβη ou, chez les auteurs attiques, ῥάφανος. Deux faits ont dû favoriser l'insertion malheureuse du sens de « chou » dans les dictionnaires :

– le terme latin parallèle *caulis* possède effectivement ce double sens de tige et, par métonymie, de chou ; après le 1^{er} s. apr. J.-C., *caulis* est ce que des auteurs plus anciens appellent *brassicae caulis* (*brassica* est le plus ancien nom du chou en latin, sans doute d'origine étrangère : J. André, *comm. ad Plin. Nat.* 19.136, CUF). De *caulis* sont issus les noms du chou dans les langues romanes (chou, *kale*, *Kohl*, etc.), mais aussi en français, des noms de races de choux branchus : caulet, cavalier) ;

– dans les papyrus, le diminutif *καυλίον* qui, dans les textes botaniques ou médicaux, signifie « petite tige » pour toutes sortes de plantes¹¹, s'est spécialisé dans le sens de chou, sans avoir besoin d'être spécifié au moyen du nom botanique. Avec raison, le *Wörterbuch* de Preisigke offre les définitions suivantes : *καυλίον Kohl, Kohlstengel*, mais *καυλός Stengel*.

⁸ Τὸν καυλὸν οἶθ' ἐκείνον | τὸν κίλφιο. Cléon en avait fait baisser le prix, rendu abordable pour toutes les bourses. Consommée fraîche comme légume dans son pays d'origine, la tige de silphium était commercialisée à l'état sec en Grèce, où on la râpait pour servir à l'assaisonnement (S. AMIGUES, « Une panacée mystérieuse : le silphium des Anciens », dans *ead.*, *Études de botanique antique*, Paris, 2002, p. 196).

⁹ À vrai dire, ce ne sont pas les comptables qui se font plumer, mais

les magistrats qui rendent des comptes à leur sortie de charge et que tout particulier pouvait alors attaquer en justice, ce dont les sycophantes s'étaient fait une spécialité. Il est également maladroit de parler de « cœur » de chou. Sans doute le traducteur pense-t-il à nos choux pommés, variété qui n'existait pas dans l'Antiquité.

¹⁰ C'est à tort que l'article *Kohl* de la *RE* (1922, [Orth]), col. 1034, mentionne parmi les noms du chou *καυλός* avec référence à Dioscoride 2.146, où

ce mot désigne les tiges de la *κίλφα κηπαία*, et *καυλίον* en citant Aristote, *Recherches sur les animaux* 8.2.591b (τὸ καλούμενον καυλίον) : il s'agit d'une plante aquatique dont se nourrissent certains poissons.

¹¹ Et la plante aquatique mentionnée à la note précédente, dont on retrouve la trace chez Hsch, *s.v.* : ὁ κατανέμονται οἱ ἰχθύες.

Les attestations de ces deux termes dans les papyrus sont d'ailleurs peu nombreuses. On trouve *καυλόσ* dans deux baux de potagers alexandrins¹², où figure l'expression *κράμβης καυλοί*, littéralement des « tiges de chou », dont les locataires des jardins devront remettre un certain nombre au propriétaire au titre de leur fermage. En effet, dans la langue des papyrus, *κράμβη* a la particularité d'être *toujours* un singulier collectif, ce qui rendait nécessaire la périphrase *κράμβης καυλόσ* quand on voulait décompter des unités. L'existence de cette périphrase, comme la propension de *κράμβη* à rester au singulier, s'expliquent en fait par la structure des choux potagers de l'Antiquité. Selon Théophraste (*HP* 1.3.1; 1.3.4) et Pline (*Nat.* 19.137), qui en donnent les descriptions les plus précises, le chou est une plante arborescente¹³, dont on consommait les « tiges », les *καυλοί*; selon les saisons, Pline appelle ces « tiges » *cymae* ou *cauliculi*, la *cyma* étant un *cauliculus* de printemps, le plus tendre, autrement dit un brocoli, selon la définition du dictionnaire de Trévoux : « petit rejeton que pousse le tronc d'un vieux chou après l'hiver. » On pouvait récolter ces tiges, ou tigelles, en toutes saisons sur la même plante : *Cymam a prima sectione praestat proximo vere. Hic est quidam ipsorum caulium delicatior teneriorque cauliculus (...)* *Post cymam ex eadem brassica contingunt aestivi autumnalesque cauliculi, mox hiberni, iterumque cymae, nullo aeque genere multifero, donec fertilitate sua consumatur.* Voici la traduction de J. André (CUF) : « Il donne un brocoli au printemps qui suit la première coupe. On appelle ainsi une tigelle plus délicate et plus tendre issue des tiges mêmes (...) »¹⁴. Après le brocoli, le même chou donne des tigelles d'été et d'automne, puis d'hiver, et à nouveau des brocolis, car aucune espèce n'est plus productive jusqu'à ce que sa fécondité l'épuise. » La leçon *a prima sectione* du ms Q, que J. André juge incontestable (p. 14 de son édition), ne me paraît pas hors de soupçon. Pline décrit ici le cycle d'un chou issu d'un semis d'automne (le plus favorable) et J. André semble comprendre que la tige de la petite plante a eu le temps d'être taillée, ce qui lui permet de produire au printemps des *cymae*¹⁵. Cette première taille serait-elle celle qui consiste à ôter la partie supérieure de la tige pour provoquer des rejets le long de cette tige ? Une épigramme de l'Anthologie grecque (9.412) évoque aussi une première coupe de printemps, mais il s'agirait là simplement, dans l'esprit du traducteur, de la première récolte de rejets sur les choux, non d'une taille : *καὶ καυλοὶ κράμβης (...)* *πρωτοτόμου*, « (voici le temps) des premières tiges coupées au chou » (trad. CUF)¹⁶. Dans le texte de Pline, la préposition *a* devant *prima sectione* favorise l'interprétation de J. André, si du moins on conserve la leçon *sectione*. D'autres éditions, en effet, adoptent la conjecture *a prima satione*, qui mérite d'être prise en considération : elle se comprend par référence à *altera satio* et à *tertia* (scil. *satio*) qui interviennent dans la suite du texte (19.138) et qui se rapportent aux semis de l'équinoxe de printemps¹⁷ et à ceux du solstice d'été.

¹² BGU IV 1118.12 (22 av. J.-C.) et 1120.11 (5 av. J.-C.).

¹³ Aussi Théophraste le classe-t-il, au même titre que la rue (*Ruta graveolens*), parmi les *δενδρολάχανα*.

¹⁴ On voit comme la description de Pline correspond parfaitement à la définition que donne du mot brocoli le dictionnaire de Trévoux.

¹⁵ Cf. sa note 2, p. 151 de l'édition : « ces pousses de printemps (*cymae*), issues de la tige rasée du chou... » De fait, les jardiniers conseillent de commencer par couper la tête centrale de la *Brassica oleracea* var. *italica*, opération qui doit être effectuée de 60 à 100 jours après le repiquage et qui permet le développement des rejets latéraux.

¹⁶ Ne pourrait-on comprendre aussi bien : les rejets du chou qui a subi sa première taille (précisément pour produire des rejets) ?

¹⁷ Pline signale qu'on se garde de repiquer le chou issu d'un semis de printemps avant la fin de cette saison, pour éviter qu'il produise une *cyma* avant une tige (*caulis*).

J. André¹⁸ identifie de façon convaincante ce chou de l'Antiquité au brocoli asperge ou brocoli à jets (*Brassica oleracea* var. *italica*), dont le dessin suivant (tiré d'un ancien catalogue de grainetier) illustre parfaitement les descriptions de Théophraste et de Pline.

Les manuels de jardinage modernes recommandent de couper la tige centrale du brocoli pour permettre le développement des tiges latérales, qui doivent être régulièrement récoltées, quand elles atteignent env. 10 cm de longueur, et avant qu'elles ne deviennent ligneuses; il faut laisser cependant une petite longueur de tige pourvue de feuilles à la base de la pousse récoltée afin que de nouvelles pousses puissent se développer. Théophraste décrit ce caractère en ces termes (*HP* 7.2.4) : τῶν δὲ καυλῶν κολουσθέντων πάντα μὲν ὡς εἰπεῖν βλαστάνει πλὴν τῶν ἀποκαύλων ἐμφανέστατα δ' ὡς περ καὶ εἰς χρεῖαν ὄκιμον θρῖδαξ ῥάφανος, « quand leurs tiges ont été rabattues, presque toutes les plantes potagères repoussent, sauf celles qui n'ont plus du tout de tige¹⁹ : le basilic, la laitue et le chou le montrent très bien à l'usage, si l'on peut dire » (trad. S. Amigues).

Cette particularité du chou potager antique explique pourquoi, lorsqu'il est question de le consommer ou de le commercialiser, on ne parle pas de la plante elle-même, la κράμβη, mais de ses rejets, ses καυλοί, qui sont récoltés au fur et à mesure de leur développement.

Καυλὸς κράμβης est absent²⁰ des ostraca romains du désert Oriental, où l'on rencontre en revanche, très fréquemment, le diminutif καυλίον sans autre spécification. Un texte, *O. QAB* inv. 146, où la même botte est appelée d'abord δέσμη κράμβης puis δέσμη καυλίων prouve que κράμβη et καυλίον ne représentent pas deux types de choux différents. Καυλίον se surajoute à κράμβη dans deux ostraca seulement, pour préciser la quantité de tigelles contenue dans la δέσμη κράμβης :

– *O. Krok.* inv. 85.4-6 : ἔπεμψά σοι δέσμη κράμβης ἀριθμῶ καυλία λβ, « je t'ai envoyé une botte de chou qui contient 32 tigelles » ;



FIG. 1. *Brassica oleracea italica*.



FIG. 2. Une δέσμη καυλίων.

¹⁸ Voir son lumineux commentaire à Plin. *Nat.* 19.136 (CUF).

¹⁹ *I.e.* dont la tige a été taillée ras.

²⁰ Mais voir la note suivante.

– *O.Did.* inv. 168 : δέσμη κραιβίων καυλοῦς ἄ καλούς, « une botte de choux (contenant 9 belles tiges²¹ ». Nous reviendrons plus bas sur le pluriel κραιβία.

Une évolution dans l'usage de κράμβη et καυλίον se laisse discerner au cours de la période d'occupation des *praesidia*.

Le tableau suivant montre comment ils se répartissent dans chaque corpus :

	<i>O.Did.</i> Vespasien-Hadrien ²²	<i>O.Krok.</i> Trajan - déb. Hadrien	<i>O.Claud.</i> Trajan	<i>O.Claud.</i> Antonin <i>et post</i>	<i>O.Max.</i> Trajan - début III ^e s.	<i>O.QAB</i> fin II ^e - début III ^e s.
κράμβη	11	29	3	1	15	2
καυλίον	1	5	2	20	33	7

Il semble donc que l'inconvénient d'avoir à recourir à une périphrase a conduit les épistoliers du désert Oriental à remplacer progressivement κράμβη non pas par καυλός, mais par καυλίον. On sait que le suffixe de diminutif -ιον sert à souligner la nature alimentaire d'une chose : le foie, en tant qu'organe, s'appelle ἥπαρ, mais ἥπάτιον comme pièce de boucherie (Chantraine, *Formation des noms*, p. 66-67) ; ὄροβος désigne la vesce, ou ers, ou lentille bâtarde (*Vicia ervilia*), légumineuse normalement employée comme nourriture pour les bœufs, tandis que ὄρβιον/ὀρόβιον renvoie dans les papyrus à la vesce cuisinée, la bouillie de vesce, plat de pauvre préparé et vendu par les *orbipolai*, qui font penser aux marchands de *foul* de l'Égypte moderne. Contrairement à ὀρόβιον ou encore à φάκιον (préparation de lentilles), καυλίον ne désigne pas une préparation culinaire (ou médicale) à base de chou ; le couple qu'il forme avec καυλός est de même nature que la paire ἥπαρ/ἥπάτιον : tige/chou comme aliment.

Qu'en est-il dans le reste du corpus papyrologique ? Il n'existe aucune attestation de κράμβη postérieure au II^e s. apr. J.-C., et aucune attestation de καυλίον remontant à l'époque ptolémaïque. Il est vrai que, en dehors du désert, les occurrences papyrologiques de καυλίον sont rares : ce mot apparaît dans trois papyrus en tout²³. La seule mention papyrologique de choux postérieure au II^e s. apr. J.-C.²⁴ est *P.Oxy.* XIV 1656.II, et le mot employé est καυλίον.

Cette étude nous permet de conclure que καυλός sans spécification ne désigne jamais ni le chou, ni le brocoli au sens large (*cyma* et *cauliculus*) ; καυλίον en revanche, à côté du sens de petite tige de toute sorte de plante, peut désigner les brocolis de chou, mais uniquement dans les papyrus d'époque impériale. Il pourrait s'agir d'un latinisme, d'une transposition du diminutif latin *cauliculus*²⁵.

²¹ C'est la seule attestation de καυλός au lieu de καυλίον dans les ostraca du désert Oriental. Encore n'est-elle pas absolument certaine, car il n'est pas exclu qu'on doive plutôt lire καυλίους, diminutif aberrant qui calquerait le latin *cauliculus*. Cette hypothèse s'accorderait avec le fait que le scripteur de cet ostracon est un latiniste (ses *bêta* ont la forme caractéristique des *b* de l'ancienne cursive latine).

²² Le corpus tardif de Didymoi, qu'on peut considérer comme contemporain de Qusûr al-Banât, n'a livré qu'une attestation de chou : καυλίον δέσμαι (*O.Did.* inv. 894).

²³ *P.Giess.* 93.4 (17-138 apr. J.-C.) ; *P.IFAO* III 37 *passim* (post 136 apr. J.-C.) ; *P.Oxy.* XIV 1656.II (IV-V^e s.).

²⁴ Une des raisons de cette rareté est indiquée par R.S. BAGNALL, *Egypt in Late Antiquity*, Princeton, 1993, p. 27 : le chou,

comme les autres plantes potagères, ne fait pas l'objet d'une imposition particulière ni d'une agriculture commerciale.

²⁵ S. Amigues (courriel du 21.v.2007) pense que la différenciation en grec même des couples du type ἥπαρ/ἥπάτιον suffit à expliquer καυλίον, sans qu'il soit besoin d'invoquer le latin *cauliculus*. La chronologie des attestations de καυλίον au sens de brocoli est cependant frappante.

Contrairement à κράμβη qui, dans la langue familière des papyrus documentaires, n'est jamais au pluriel, κραμβίον peut l'être; on en a deux exemples dans le désert Oriental :

- *O.Did.* inv. 168, déjà cité: δέσμην κραμβίων καυλοῦς ἢ καλούς. On note la réticence à dénombrer directement les κραμβία;
- *O.Ka.La.* inv. 916, où on lit δέσμην κραμβίων.

On trouve aussi le neutre pluriel κραμβία dans un recueil de gloses: *coliculos* κραμβία, καυλία (*Gloss.* II 104.2). Ces équivalences donnent l'impression qu'on avait créé un diminutif de κράμβη, peut-être sur le modèle de καυλίον, pour désigner les rejets du chou. *O.Did.* inv. 168, où le scribe a redoublé κραμβία avec καυλοῦς montre cependant qu'on n'employait pas ce mot avec la même aisance.

Il est intéressant de constater en revanche que κράμβη, ailleurs que dans les papyrus, peut avoir le sens de tige de chou et se mettre au pluriel. C'est probablement le cas chez Athénée I.34c: ὅτι δὲ φίλοινοι Αἰγύπτιοι, σημεῖον καὶ τὸ παρὰ μόνοις αὐτοῖς ὡς νόμιμον ἐν τοῖς δείπνοις πρὸ πάντων ἐδεσμάτων κράμβας ἔσθαι ἐφθάς κτλ. C'est évident dans l'Édit de Dioclétien (6.9), où au grec κραμβῶν πρωτείων ε' répond le latin *coliculi optimi n. quinque*. Il est d'ailleurs frappant que l'Édit distingue, comme Pline, les *coliculi* et les *cymae*²⁸, et compte les premiers à l'unité (par groupe de cinq), tandis que les secondes sont en bottes, ce qui suggère qu'elles étaient plus petites (contrairement à J. André²⁹, je ne pense pas en effet que κράμβη désigne des choux entiers dans l'Édit du Maximum: l'équivalent *coliculi* l'exclut).

Excursus 2

Dans la *Vita Aesopi* 34.5 (recension G)³⁰, καυλός est déterminé par κράμβης mais aussi par toutes sortes d'autres noms de plantes potagères: ὁ κηπουρὸς ἄρα τὸ δρέπανον ἀπεθέριεν καυλοῦς κράμβης, σεύτλου, ἀσπαράγου, κεφαλωτοῦ, καὶ τῶν λοιπῶν ἀρτυμάτων, «le jardinier prenant sa serpette coupa des tiges de chou, de bette, d'asperge, de poireau et de toutes autres herbes aromatiques.» Curieusement, les éditeurs ne mettent pas de virgule entre ἀσπαράγου et κεφαλωτοῦ et comprennent, comme Corinne Jouanno dans sa récente traduction³¹: «des tiges de choux, des bettes, des têtes d'asperges et autres plantes propres à servir d'assaisonnement.» En fait, κεφαλωτοῦ est à mettre sur le même plan que les autres noms de légumes: il s'agit simplement du *porrum capitatum* (cf. *supra*, n. 5). Même si la nature des «tiges» de chou est, d'un point de vue botanique, différente de celle des «tiges» de bettes (qui sont en fait des feuilles) ou de poireaux (bulbe surmonté de feuilles), καυλοῦς porte ici sur tous les noms de légumes et d'herbes, ce dont la traductrice n'a pas tenu compte.

²⁸ Rendu en grec ὄρμενον (6.11: *cymae optima fascem unum* / ὄρμενον δέσμη μία).

²⁹ Dans *L'alimentation et la cuisine à Rome*, Paris 1982, p. 22: «la botte [de *cymae*] valait le prix de cinq choux entiers de premier choix.»

³⁰ C'est la plus ancienne et la plus étendue. Pour B.E. Perry, son éditeur (*Aesopica*, I. *Greek and Latin Texts*, Urbana, 1952), elle aurait été composée en Égypte: il se fonde sur la place importante qu'y occupe le culte d'Isis. J'ai déjà indiqué ailleurs un autre argument

en faveur de cette hypothèse: le fait qu'Ésope distribue à ses compagnons esclaves des paires de pains. C'est seulement en Égypte que le pain est compté en ζεύγη.

³¹ *Vie d'Ésope*, Paris, 2007.